

Association pour les bâtiments de la Paroisse Protestante de Monthey
Assemblée générale ordinaire de Paroisse
Mercredi 18 mars 2015, 21h45

1. Ouverture

L'assemblée a été convoquée dans les délais par le bulletin paroissial de janvier. Le président la déclare ouverte. Le président n'a pas reçu de proposition individuelle ni de commentaire sur l'ordre du jour annoncé. Pas de commentaire et ordre du jour accepté.

Il n'y a pas de rapport d'activités car elles se résument strictement à des opérations comptables qui seront rapportées dans la présentation des comptes.

2. Adoption du PV

Le procès-verbal a pu être consulté sur notre site internet ainsi qu'au secrétariat et au Temple lors du dernier culte. Le PV de l'AG ordinaire du 11.03.14 est adopté.

3. Comptes de l'exercice 2014

Présentés sur écran par Micheline Ecoffey. Pas de question ni de commentaire.

3.1 Rapport des vérifications

M. Jean-Paul Viredaz lit le rapport des vérificateurs.

3.2 Approbation et décharge au Comité et à sa trésorière

Les comptes 2014 sont approuvés à l'unanimité par acclamation et décharge est donnée au comité et à sa trésorière.

4. Divers

L'étude du projet « Biolle 2 » nous amènera à re-questionner le rôle de l'Association durant l'exercice 2015. Elle sera un peu plus active que fût l'année 2014.

5. Clôture

Le président met un terme à cette assemblée générale ordinaire, il est 21h50.

Les invités sont tous cordialement invités à la verrée qui suit, accompagnée des amuses-bouches offerts par Isabelle et les jeunes qui sont accueillis.

Monthey, le 18 mars 2015

Le président



Olivier Mouthon

La secrétaire



Pauline Dorsaz